

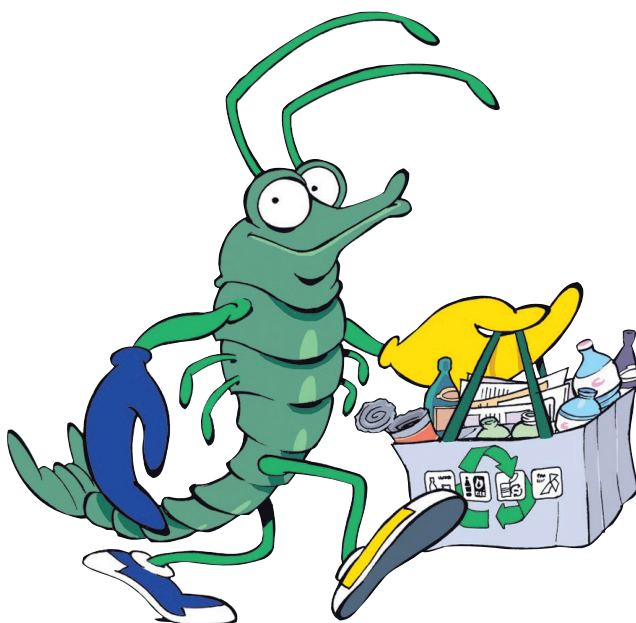


PREGNY-CHAMBÉSY

Votre guide des déchets

Your Waste Guide

«le tri, c'est chic!»



**Vos collectes
porte à porte**

***Your waste-collection
door to door***



Lundi/Monday



Mardi/Tuesday



Mercredi/Wednesday



Vendredi/Friday 1/2

semaines impaires - Odd weeks

Tous les lundis

Every Monday



Déchets de jardin

(déchets recyclés)

Collectés tous les lundis uniquement, en conteneur, dès 06 h 00

Que faut-il trier?

- les tontes de gazon
- les branchages
- les feuilles mortes
- les tailles de haies
- les fleurs fanées
- les résidus de récoltes (pour les jardins familiaux)
- les plantes de balcons et d'appartements (avec leur motte de terre mais sans les pots)
- les grosses branches à déposer en fagots (au maximum 1,20 m de long et 20 cm de diamètre).

Note importante:

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts ou autres.

Les gaz et particules qui s'échappent dans la fumée sont extrêmement toxiques.

Bon à savoir

Les propriétaires sont responsables de l'achat et de l'entretien de leurs conteneurs. Les conteneurs contenant des déchets non conformes (ordures, plastiques, etc.) ne sont pas vidés!



Tous les mardis dès 2019

Every Tuesday



Déchets ménagers

(déchets incinérés non recyclables)

Collectés tous les mardis dès 06h00

Que faut-il mettre aux ordures?

- tous les plastiques à l'exception des bouteilles de boissons en PET
- les papiers autocollants
- les mouchoirs en papier
- les papiers et les cartons souillés
- les cassettes VHS et les vinyles
- les berlingots – lait, thé froid, chocolat, etc.
- les litières d'animaux
- les mégots de cigarettes
- les contenus des sacs d'aspirateurs, les balayures
- les couches-culottes, langes de bébés
- la vaisselle et porcelaine cassées

Note importante:

Les ordures ménagères doivent être déposées dans un conteneur uniquement destiné à ce type de déchets, au plus tôt la veille après 20h00. L'usage de sacs en plastique fermés et résistants est obligatoire.

Bon à savoir

Les grands objets ne pouvant pas être mis dans des sacs sont considérés comme objets encombrants et doivent être éliminés à l'ESREC des Chênats.



TRIONS MIEUX,
JETONS MOINS.



Valorisons tous r 7 Points de re



QUE DÉPOSER? Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

A EXCLURE: les verres à vitres, miroirs, ampoules électriques, faïence, céramique, porcelaine, etc. A jeter à l'espace cantonal «Les Chânats».



QUE DÉPOSER? Seules les bouteilles pour boisson sont recyclables. Il est très important d'éviter tout mélange entre le PET et d'autres plastiques (le sigle PET apparaît sur les bouteilles recyclables).

A EXCLURE: bouteilles ayant contenu du shampoing, de l'huile, etc. Celles-ci sont à jeter avec les ordures ménagères.



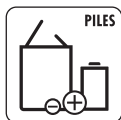
QUE DÉPOSER? Boîtes de conserve, de nourriture pour chiens et chats, etc. Canettes de boissons, feuilles de ménage, tubes de mayonnaise, barquettes, etc.

A EXCLURE: papiers d'emballages de beurre et cigarettes, sachets de potage, pomme-chips et sauces. A jeter avec les ordures ménagères.



QUE DÉPOSER? Journaux, magazines, enveloppes, emballages etc. Le papier doit être propre (exempt d'huile ou autre substance).

A EXCLURE: mouchoirs et serviettes en papier, briques de lait, thé froid etc, feuilles autocollantes, papiers souillés. A jeter avec les ordures ménagères.



QUE DÉPOSER? Toutes les catégories de piles sans exception.

ATTENTION: en aucun cas les jeter dans la nature ou dans les poubelles!



QUE DÉPOSER? Capsules de café usagées en aluminium.

A EXCLURE: tous les autres types et formes de capsule.



QUE DÉPOSER? Tous les types de vêtements qui sont encore portables, ainsi que le linge de maison (rideaux, draps, nappes etc.), chaussures empaquetées par paire.

IMPORTANT: les textiles doivent être aussi propres que possible et surtout secs.

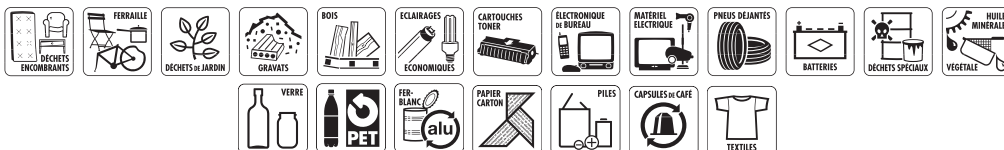
s nos déchets!

écupération



ESPACE de RÉCUPÉRATION CANTONAL (ESREC)

Uniquement destiné aux particuliers, **GRATUIT!**

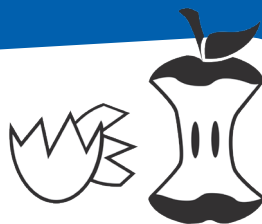


Tous les mercredis

Every Wednesday

Déchets de cuisine

(déchets recyclés)



Collectés tous les mercredis, en conteneurs, dès 06h00

Que faut-il trier?

- les épluchures de fruits ou de légumes
- les restes de repas ou de préparations alimentaires cuits ou crus (y compris viande, os, poisson)
- les marcs de café
- les sachets de thé
- les coquilles d'oeufs
- les produits avariés (pain, viande, yaourts sans emballage, légumes, plats cuisinés, fromage, etc.)
- les croûtes de fromage, etc.

Note importante:

Il est indispensable de conditionner ses déchets de cuisine dans des sacs prévus à cet effet, soit des sacs compostables résistants à l'humidité.

L'usage des sacs poubelles classiques et des sacs en plastique est interdit.

Bon à savoir

En récoltant les déchets de cuisine dans votre corbeille aérée, ces derniers seront ultérieurement transformés en compost.



1 Vendredi sur 2 (semaines impaires)

Every other Friday (odd weeks)

Déchets de papier-carton

(déchets recyclés)

Collectés 1 vendredi sur 2 dès 06h00

Que faut-il trier?

- les journaux
- les encarts/suppléments
- les illustrés/magazines/brochures/prospectus
- le papier à lettre
- le papier recyclé
- le papier pour notes
- les boîtes en carton ondulé
- les boîtes en carton
- les cartons à œufs
- les cartons à pizza propres

Note importante :

Les enveloppes à fenêtre peuvent être mises en petite quantité dans le vieux papier. Les livres peuvent être triés dans la mesure où la tranche et la couverture ont été préalablement enlevées.

Bon à savoir

Pour les résidents des villas, possibilité de commander dans votre Mairie un bidon 120l. à prix préférentiel.



Infos déchets

La commune incite ses habitant-e-s à trier les déchets en vue de leur valorisation.

Infos collectes

Vous pouvez retrouver toutes les dates annuelles des collectes porte à porte dans le calendrier communal – distribué en décembre – mais aussi sur le site de la commune, onglet «déchets».

www.pregnychambesy.ch/fr/administrationcommunale/dechets/calendrier

Note importante:

Les levées qui coïncident avec des jours fériés ont lieu le lendemain.

Infos points de récupération

La Commune dispose actuellement de 7 points de récupération.

- Merci de penser aux voisins en respectant les horaires.
- Merci de ne rien déposer à l'extérieur des conteneurs.



Infos espace de récupération cantonal Les Chânats (ESREC)

HORAIRES:

Mars à octobre: lundi fermé, mardi au vendredi de 15h à 19h

Novembre à février: lundi fermé, mardi au vendredi de 14h à 17h

Toute l'année: samedi et dimanche de 10h à 17h

Vous retrouverez régulièrement dans le journal communal «INFO MAIRIE» des informations sur les divers types de déchets et leur recyclage.



PREGNY-CHAMBÉSY